

<p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF</p> <p>Séance du <u>03 avril 2025</u> N° <u>2025 - 007</u></p>	<p style="text-align: right;">Nombre de conseillers en exercice <u>14</u> Nombre de conseillers présents <u>10</u> Nombre de suffrages exprimés <u>10</u></p>
<p><u>18159</u> Département <u>Cher</u> Commune <u>MANSRAY - M49</u></p>	

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Murielle BOUERGIS, Maire adjointe de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Flore URBAIN, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		<u>103023,27</u>	<u>23782,71</u>			<u>126805,98</u>
Opérations de l'exercice	<u>6028498</u>	<u>263578780</u>	<u>6228411</u>	<u>84621,93</u>	<u>122573,09</u>	<u>348200,73</u>
TOTAUX	<u>6028498</u>	<u>366602,07</u>	<u>6228411</u>	<u>108404,64</u>	<u>122573,09</u>	<u>475006,71</u>
Résultats de clôture		<u>306307,09</u>	<u>46120,53</u>			<u>352427,62</u>
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS		<u>306307,09</u>	<u>46120,53</u>			<u>352427,62</u>
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5° _____

Ont signé au registre des délibérations : MM Edouard Bourgis, Bouxoux, Fonteny,

Le Beau, Mirey.

Armande Bailly, Lecœur, Perrin, Rogier.

Edouard Guérou a donné pouvoir à Edouard Bourgis.

Secrétaire de la mairie

Pour expédition conforme
Le président,



Edouard Bourgis,
Secrétaire de la mairie

Arrestation mise en ligne sur le site de la Commune
le 01 août 2025.

(1) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ». Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».